**Vide-grenier**

 De

 L’Amicale des Aînés Magescquois

Salle polyvalente place des arènes

**Dimanche 19 Octobre 2025 à Magescq de 9h à 18heures**

 Petite Restauration, boissons.

Entrée gratuite.

Accueil des exposants à partir de 7H00 (tout emplacement inoccupé à 9H00 sera considéré disponible)

Démontage à partir de 17H.libération des arènes à 18h impérativement.

Le bulletin d’inscription ci-dessous devra parvenir par courrier à l’adresse suivante : Mme Campistron

 632 route de Grandmaison 40140Magescq. Tel O6 60 05 62 74. Mail : les.aines.magescquois@gmail.com

accompagné d’un chèque établi à l’ordre de l’Amicale des Aînés Magescquois.

A découper et envoyer à l’adresse ci-dessus.

**1-Règlementation** : L’association décline toute responsabilité en cas de vol, perte, et/ou sinistre des objets ou en cas de litige d’un vendeur. Les transactions sont sous la seule responsabilité des parties concernées. Les exposants sont responsables de la zone qu’ils occupent, de la sécurité de leur installation, matériels, et véhicules. Il vous est demandé d’être vigilant dans votre installation en bout de table et devant le stand, de respecter le passage et la sécurité des visiteurs dans les allées de la salle. Toute circulation de véhicules motorisés dans l’enceinte de la manifestation est interdite durant l’ouverture au public.

**----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Bulletin d’inscription vide grenier : Amicale des Aînés Magescquois**

**Dimanche 19 Octobre 2025**

Nom/prénom : Tel :

Adresse complète : Mail :

(1)Carte d’identité N° + copie ci-jointe :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Intérieur. Stand avec table : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ml**\*** x 5€ =\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ €

Extérieur. Stand sans table :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ml**\*** x 4€ =\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ €

Règlement par chèque joint N° \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1) Particulier non commerçant et participant au plus à deux autres vide grenier pendant l’année civile (art R321-9 du code Pénal)

3) Professionnel : N° CCI/CM et soumis au régime de l’article L 310-2 du code du commerce.

Désirant participer au vide grenier du 19 Octobre 2025 à Magescq, je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les termes.

Date et signature **\***mètre linéaire

 (1-2) mentions obligatoires

* Ne pas jeter sur la voie publique